

Qui sont les 9 avocats qui ont pour frère le terroriste Abdallah Ahmed-Osman ?

écrit par Christine Tasin | 27 avril 2020

Commentaires

par Isabelle SCHOENACKER-ROSSI le 13 avril 2020 - 18:25.

Merci de cet article qui rétablit l'honneur blessée de tous les avocats, éclaboussée par ces propos indignes du serment que nous avons tous prêté.

[haut de page](#)

par Francois Xavier Fayol le 13 avril 2020 - 19:23.

Merci mes chers confrères pour cet article qui ramène à l'essentiel. Je suis un des indignés de Valence. Ancien Bâtonnier aujourd'hui honoraire, je souffre de l'image qui est donnée de notre Barreau. Les errements dénoncés ne sont évidemment pas le reflet de la pensée et du comportement de l'immense majorité des confrères de ce Barreau. Les avocats devraient cependant prendre conscience que ce pitoyable épisode que nous venons de connaître est en partie la conséquence de l'éloignement de la majorité d'entre-eux de la vie du Barreau, du fonctionnement des Ordres et du désintéret grandissant pour l'institution Ordinale en général. Les valeurs de la profession ne survivront que si elles sont portées et défendues à travers les Ordres par le plus grand nombre et pour cela il faut que ceux qui croient en ces valeurs ne restent pas dans une critique passive, s'engagent, agissent et réagissent pour que survive l'Avocat dont vous avez rappelé ce qu'il doit être.

François-Xavier Fayol.

[haut de page](#)

par Chantreau le 13 avril 2020 - 19:55.

Superbe

[haut de page](#)

par Christine Méré le 13 avril 2020 - 21:40.

Un seul mot:merci!

[haut de page](#)

par jean Didier Clément le 14 avril 2020 - 07:57.

tres belle tribune, qui remet les pendules à l' heure. Je ne le défendrais pas (manque de conviction de courage...) mais comment pourrais je moi avocat interdire qu' on le défende ! Au contraire je soutiens, j ' approuve, je remercie , j admire celui, . inconnu ou célèbre qui ke défendra.

[haut de page](#)

par SAMUEL DAVAINÉ le 14 avril 2020 - 10:42.

Merci, merci de ce beau texte, qui réparera, je l'espère, le tort fait à notre profession par des personnes qui portent manifestement une robe trop belle pour eux.

[haut de page](#)

par Patrice WOLFF le 14 avril 2020 - 11:42.

Merci pour cette tribune qui remet les choses à leur place. Défendre un homme c'est défendre chacun d'entre nous, c'est défendre nos valeurs, défendre notre démocratie face à tous les autoritarismes. Les prêcheurs de haine et ceux qui oublient leur serment ne sont pas dignes de rester dans la profession.

La tribune contre le bâtonnier a été signée par Alexandre Plantevin, Agnès Bouquin, Olivier Forray, Katia Gabriel, Sarah Just, Carine Monzat, Fabrice Pothier, Sébastien Sertelon et Clémentine Vergnais. Avocats au barreau de Lyon.

Voici donc la tronche (sauf une que je n'ai pas trouvée) des 9 commissaires politiques, qui interdisent à l'un de leur collègue de penser. Qui prétendent imposer la dictature de la pensée par la dénonciation publique.

Alors renvoyons-leur l'ascenseur. C'est la technique de l'arroseur arrosé. Comme ils ont dénoncé Thierry Chauvin, il nous appartient de dénoncer les staliniens, les délateurs, les terroristes de la pensée. Sans doute est-ce pour ce point commun qu'ils soutiennent le terroriste Abdallah Ahmed-Osman. Ah ! la fascination des extrêmes, la fascination des mauvais garçons, surtout quand ils sont d'origine étrangère... Les noms de ces staliniens doivent être connus, googuélisés. Juste retour de choses.

Pour ceux qui n'auraient pas suivi l'affaire du bâtonnier de la Drôme, petit rappel dans l'article en lien.

Démission du bâtonnier de la Drôme : je n'ai rien à voir avec ceux qui appellent frère un terroriste

Alexandre Plantevin : il était, tenez-vous bien, magistrat auprès du Parquet anti-terroriste de Paris avant de se reconvertir comme avocat à Lyon... !

Intéressant, n'est-il pas ? Comment peut-on lutter contre le terrorisme quand on considère le terroriste comme un frère ?

Agnès Bouquin, avocat également du barreau de Lyon

Olivier Forray, de Lyon également, est l'avocat de Georgia Poulighen, celle qui dénonce les policiers à l'IGPN.

Apparemment dans le coin, les terroristes sont des frères, mais pas les policiers.

Katia Gabriel, toujours de Lyon, était l'avocate de Karim Zenati dans l'affaire de la sex tape avec Benzema

Sarah Just, elle aussi du barreau de Lyon, est devenue avocate il y a deux ans, ça promet !

Carine Monzat, du barreau de Lyon.

Fabrice Pothier, du barreau de Lyon.

Sébastien Sertelon, Lyon.

Clémentine Sergnais. Lyon.

Et voici l'intégralité de leur tribune torchon fort malhonnête puisqu'ils laissent croire que Thierry Chauvin aurait affirmé qu'il ne fallait pas défendre le terroriste, ce qu'il n'a jamais dit. Il s'est contenté de dire que c'était une sous-merde... Mais il semble que l'honnêteté intellectuelle ne soit pas la vertu cardinale des signataires.

Tribune en réaction aux propos tenus par le bâtonnier de Valence PÉNAL | AVOCAT

Par [Alexandre Plantevin](#), [Agnès Bouquin](#), [Olivier Forray](#), [Katia Gabriel](#), [Sarah Just](#), [Carine Monzat](#), [Fabrice Pothier](#), [Sébastien Sertelon](#) et [Clémentine Vergnais](#) le 13 Avril 2020



Le pire comme le meilleur.

Le beau comme l'indigne.

[Les réseaux sociaux](#) ne sont que le reflet de nos propres inclinations, les plus lumineuses comme les plus sombres.

Nous, avocats, le savons plus que quiconque.

Tant l'injure, la menace, l'apologie, la discrimination ou la diffamation sont des notions juridiques (et des infractions pénales...) qui puisent leur essence dans l'expression mal contenue de bouillonnements intimes.

Tant nous savons aussi que les mots ont un sens, même lorsqu'ils sont prononcés (ou écrits) dans l'entre-soi d'une conversation privée.

Ces derniers jours, ce sont quelques confrères de Valence, dont [leur bâtonnier](#), qui ont à s'expliquer sur les échanges qu'ils ont pu avoir sur un fil de discussion Facebook, après l'interpellation de l'homme soupçonné d'avoir poignardé plusieurs passants le 4 avril dernier dans les rues de Romans-sur-Isère.

Ce sont d'abord quelques mots écrits par un élégant confrère qualifiant de « connards » ceux qui veulent assurer la défense des « sous-merde[s] du type de celui qui a tué deux personnes à Roman ce matin », ajoutant, comme pour être sûr d'avoir été bien compris, qu'il « assumait ses propos », ces « merdes n'ayant pas droit à la vie ».

Ce sont ensuite les commentaires que ces propos grossiers et haineux ont suscités.

Plutôt que de les critiquer, les contredire, et – pourquoi pas ? – de s'en saisir, le bâtonnier de Valence les a « likés ». Il les a aimés. Pire que cela, il les a relayés et commentés, usant d'une mauvaise ironie et ajoutant, à l'égard de l'homme alors en garde à vue, « il peut crever où il veut

rien à [...] et moi aussi je pèse mes mots ».

Ce bâtonnier en exercice a pu trouver un précieux soutien en celle qui exerça, avant lui, cette insigne charge, puisqu'une ancienne bâtonnière de Valence crut bon de répliquer à un confrère qui faisait part de sa stupéfaction face aux propos de son bâtonnier : « oui, pourquoi on n'aurait pas le droit de parler de ses origines », avant de préciser : « c'est un Soudanais sans papier demandeur d'asile. Mais *chutfaut* pas le dire ».

Ces propos, nous dit-on, n'avaient pas vocation à être rendus publics.

C'est l'un des arguments de défense utilisés par ce bâtonnier lorsque l'affaire fut ébruitée grâce au courage de quelques confrères.

Il avait été mal compris, n'était pas un familier de Facebook et, plus que tout, n'avait fait qu'exprimer une opinion personnelle peut-être un peu « exagérée » mais qui aurait dû rester privée.

Il est certain que, dans un premier temps, seul un cercle relativement restreint de correspondants a eu le bonheur de lire leurs confrères et bâtonniers, en exercice ou pas.

Plusieurs ont su d'ailleurs manifester leur désapprobation et leur colère face à ces écrits indignes.

C'est bien la preuve qu'on ne peut pas tout dire, quelle que soit son audience, et que de tels propos n'ont pas besoin d'être publics pour être indécents et heurter les quelques-uns qui les entendent ou les lisent.

Surtout, investi, par son mandat, d'une autorité morale qui aurait dû l'inciter à contenir ses opinions personnelles, ce bâtonnier a aussi oublié ce mot de Voltaire, pourtant célèbre : « J'aurais voulu être avocat, c'est le plus bel état

du monde ».

C'est un état. Nous n'y pouvons rien. Il nous habite depuis le premier jour de notre serment et cela jusqu'à notre dernier souffle.

Nous sommes avocats dans le secret de notre cabinet, dans la publicité de nos audiences, dans l'intimité de notre vie personnelle, dans nos écrits, nos prises de position, nos engagements. La nuit comme le jour. Les jours de fièvre comme ceux de repos.

Nous ne cessons jamais d'être avocats.

Cet état est une charge qui nous impose et nous contraint mais pour la plus belle des missions.

Celle de défendre, d'être en première ligne aux côtés de nos semblables.

Car cet homme que vous qualifiez de mots injurieux, mes chers confrères,

Cet homme dont on sent à quel point vous voulez vous tenir éloignés, à quel point il vous répugne,

Au point de le priver de défense et même de lui en dénier le droit,

Cet homme-là, Abdallah Ahmed-Osman, est l'un des nôtres.

Il nous ressemble.

Nous sommes faits de la même chair, des mêmes os et le même sang que le vôtre coule dans ses veines.

C'est notre frère.

Dans *La Parole et l'Action*, Henri Leclerc écrit : « J'ai toujours voulu combattre pour la liberté, l'égalité et la fraternité, qui non seulement constituent la devise de la

République, mais sont pour moi les piliers de la justice... Si le juge qui punit est le gardien de la liberté, et le procureur qui poursuit celui de l'égalité, l'avocat, lui, veille à la fraternité : "Frères humains qui après nous vivez, n'ayez le cœur contre nous endurci", lancent les pendus de Villon ».

Il est bon parfois de relire ses classiques.

On notera le nombre de leurs collègues qui les félicitent hautement eux aussi... et qui disent clairement que ceux qui ne pensent pas comme eux n'ont pas leur place dans le monde des avocats. C'est dire à quel point le monde des avocats est en état de pourrissement et de stalinisation.

Commentaires

par Isabelle SCHOENACKER-ROSSI le 13 avril 2020 - 18:25.

Merci de cet article qui rétablit l'honneur blessée de tous les avocats, éclaboussée par ces propos indignes du serment que nous avons tous prêté.

[haut de page](#)

par Francois Xavier Fayol le 13 avril 2020 - 19:23.

Merci mes chers confrères pour cet article qui ramène à l'essentiel. Je suis un des indignés de Valence. Ancien Bâtonnier aujourd'hui honoraire, je souffre de l'image qui est donnée de notre Barreau. Les errements dénoncés ne sont évidemment pas le reflet de la pensée et du comportement de l'immense majorité des confrères de ce Barreau. Les avocats devraient cependant prendre conscience que ce pitoyable épisode que nous venons de connaître est en partie la conséquence de l'éloignement de la majorité d'entre-eux de la vie du Barreau, du fonctionnement des Ordres et du désintérêt grandissant pour l'institution Ordinale en général. Les valeurs de la profession ne survivront que si elles sont portées et défendues à travers les Ordres par le plus grand nombre et pour cela il faut que ceux qui croient en ces valeurs ne restent pas dans une critique passive, s'engagent, agissent et réagissent pour que survive l'Avocat dont vous avez rappelé ce qu'il doit être.

François-Xavier Fayol.

[haut de page](#)

par Chantreau le 13 avril 2020 - 19:55.

Superbe

[haut de page](#)

par Christine Méré le 13 avril 2020 - 21:40.

Un seul mot:merci!

[haut de page](#)

par jean Didier Clément le 14 avril 2020 - 07:57.

tres belle tribune, qui remet les pendules à l' heure. Je ne le défendrais pas (manque de conviction de courage...) mais comment pourrais je moi avocat interdire qu' on le défende ! Au contraire je soutiens, j ' approuve, je remercie , j admire celui, . inconnu ou célèbre qui ke défendra.

[haut de page](#)

par SAMUEL DAVAINÉ le 14 avril 2020 - 10:42.

Merci, merci de ce beau texte, qui réparera, je l'espère, le tort fait à notre profession par des personnes qui portent manifestement une robe trop belle pour eux.

[haut de page](#)

par Patrice WOLFF le 14 avril 2020 - 11:42.

Merci pour cette tribune qui remet les choses à leur place. Défendre un homme c'est défendre chacun d'entre nous, c'est défendre nos valeurs, défendre notre démocratie face à tous les autoritarismes. Les prêcheurs de haine et ceux qui oublient leur serment ne sont pas dignes de rester dans la profession.

par Denis Spadja le 14 avril 2020 - 12:50.

Merci beaucoup !

[haut de page](#)

par Jean-François CHARVET le 14 avril 2020 - 13:27.

Merci pour cette réconfortante tribune que ces "confrères" de Valence devraient méditer et peut être envisager de quitter une profession dans laquelle ils n'ont manifestement rien à faire .

[haut de page](#)

par Flor Tercero le 14 avril 2020 - 14:25.

Merci pour cette tribune que j'aurais également signée.

[haut de page](#)

par Véronique CHAUVEAU le 14 avril 2020 - 14:46.

merci du fond du coeur, j'avais mal à ma robe, à mon serment, finalement mal à tout ce qui a fait que j'ai choisi ce métier, ou plutôt cette vocation.
Très confraternellement

[haut de page](#)

par Ghislaine Seze le 14 avril 2020 - 15:34.

Merci pour cette tribune qui nous rappelle les valeurs fondamentales de notre serment qui nous porte dans notre mission de défenseur.

[haut de page](#)

par WEIERMANN Marjorie le 14 avril 2020 - 15:53.

Les "Confrères", y compris et surtout le Bâtonnier, ayant tenu de tels propos ne peuvent-ils pas faire l'objet de poursuites disciplinaires ? C'est indigne de notre profession...

[haut de page](#)

par VOLNY-ANNE Claude le 14 avril 2020 - 17:33.

Encore une fois, l'homme se révèle être un loup pour l'homme ,son congénère ! Ce bâtonnier n'est pas digne de l'être et d'appartenir à la noblesse de robe ! Bien cordialement. Claude VOLNY-ANNE.

[haut de page](#)

par Alain FORT le 14 avril 2020 - 20:48.

Mes Chers Confrères,

Inscrit depuis quelques décennies au barreau de la Drôme, je souhaite vous exprimer ma profonde gratitude pour la qualité des principes exprimés dans votre tribune.
Sachez que, dès la première heure, le temps de la stupeur passé, s'est manifestée, dans les rangs de notre Barreau, l'indignation que vous pouvez imaginer.
Oui, être Avocat est un état, un état qui nous oblige moralement, dans et à l'extérieur de notre profession

